

HC  
111  
.A3414  
1987/88

# Perspectives

## 87-88

---

Québec



Gouvernement  
du Canada

Expansion industrielle  
régionale

Government  
of Canada

Regional Industrial  
Expansion

Canada

DEPARTMENT OF REGIONAL  
INDUSTRIAL EXPANSION  
LIBRARY

DEC 1 1987

BIBLIOTHEQUE  
MINISTÈRE DE L'EXPANSION  
INDUSTRIELLE REGIONALE

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DU QUÉBEC

1987-1988

Bureau du Coordonnateur fédéral  
du développement économique pour le Québec

15 septembre 1987

Document de travail  
BUREAU DU COORDONNATEUR FÉDÉRAL  
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Document de travail  
BUREAU DU COORDONNATEUR FÉDÉRAL  
DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ce document d'analyse porte sur l'évolution structurelle de l'économie du Québec et tente de cerner les grands enjeux de son développement

Le Bureau du Coordonnateur fédéral du développement économique pour le Québec remercie les ministères fédéraux pour leur contribution à ce document.

This document is also available in English

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Aperçu .....	1
2. Situation économique et perspectives .....	3
2.1 Vue d'ensemble .....	3
2.2 Régions .....	4
2.3 Prévisions .....	5
3. Évolution structurelle .....	6
3.1 Secteur tertiaire .....	7
a) Prédominance des services à la consommation .....	7
b) Tourisme .....	9
c) Industries culturelles .....	9
d) Incidence régionale .....	10
3.2 Secteur secondaire .....	11
a) Industries manufacturières .....	11
b) Incidence régionale .....	15
3.3 Secteur primaire .....	15
a) Analyse sectorielle .....	16
b) Incidence régionale .....	17
4. Les enjeux du développement économique au Québec .....	19
4.1 Renforcement du rôle de Montréal .....	19
4.2 Restructuration industrielle .....	20
4.3 Accélération de l'innovation .....	21
4.4 Entrepreneurship local .....	23
4.5 Réformes des politiques et climat .....	24
 Annexe statistique .....	 26

## 1. APERÇU

L'économie du Québec a poursuivi en 1986 sa phase expansionniste, enregistrant une augmentation de 3,1 p. 100 de son produit intérieur brut. Bien qu'il s'agisse là d'un rythme plus lent qu'au cours des deux années précédentes, cette croissance modérée, de niveau légèrement inférieur à la moyenne nationale, demeure néanmoins supérieure à celle des États-Unis et des autres grands pays industrialisés. La croissance de l'activité économique au Québec devrait s'accélérer cette année, mais ralentir l'année prochaine.

Ces bons résultats obtenus au Québec en matière de croissance de la production lui ont permis de stabiliser sa part de l'activité nationale à 22,7 p. 100, celle-ci ayant progressivement décliné depuis le sommet de 25,5 p. 100 atteint en 1967. Cette tendance à la baisse du poids économique du Québec au sein du Canada, manifeste dans les autres grands indicateurs économiques, va d'ailleurs en parallèle avec l'érosion de sa position démographique. De 28,9 p. 100 qu'elle était en 1966, sa part de la population canadienne s'est par la suite graduellement détériorée pour s'établir en 1986 à 25,8 p. 100.

La structure économique du Québec s'est transformée de façon appréciable depuis 10 ans. Les secteurs primaire et secondaire se sont contractés alors que le secteur tertiaire dépasse maintenant les 70 p. cent de l'emploi total. Simultanément, mais plus particulièrement après la récession de 1981-1982, le Québec s'est engagé sur la voie d'une transformation notable de son assise industrielle. L'économie du Québec, traditionnellement exportatrice de ressources, est en effet de plus en plus axée sur l'exportation de produits finis, à plus grande valeur ajoutée.

Le secteur des ressources, concentré dans les régions périphériques, fait face à des problèmes de compétitivité, d'offre excédentaire mondiale, de protectionnisme ou de gestion de la ressource. C'est un type d'activité qui est soumis à de fortes variations cycliques en raison de sa dépendance des marchés internationaux.

Le secteur manufacturier, quant à lui, montre encore des faiblesses profondes attribuables à la perte d'avantages comparés en particulier dans des industries traditionnelles peu compétitives. Ces secteurs peu compétitifs sont concentrés dans les régions de Montréal, de l'Estrie et de la Mauricie/Bois-Francs. Toutefois une amorce de mutation s'est réalisée, particulièrement depuis la récession, vers les industries modernes, plus productives et exportatrices.

Pour sa part, le secteur tertiaire dont certaines parties sont fortement réglementées et qui est traditionnellement tourné vers le marché local, s'ouvre graduellement à la concurrence internationale, en particulier, les services liés à la production. Le secteur a été de loin le plus créateur d'emplois depuis dix ans, spécialement dans les activités de consommation, souvent peu productives. L'administration publique, activité caractéristique des régions de Québec et de l'Outaouais, a continué sur sa lancée expansionniste à la fin des années 1970, mais s'est stabilisée depuis quelques années en raison des programmes de restriction des dépenses gouvernementales.

Pour surmonter ses faiblesses structurelles et faire face aux changements de son environnement, le Québec doit relever un certain nombre de défis majeurs. Cinq d'entre eux comptent parmi les grands enjeux du développement économique du Québec. Il s'agit du renforcement du rôle de Montréal comme pôle de développement au Canada, de l'accélération de la restructuration industrielle, de l'innovation et de la R-D, de l'entrepreneursip local, des projets de réforme de politiques et de leur impact sur le climat socio-économique.

Le renforcement du rôle de Montréal dans l'économie canadienne constitue certes l'un des principaux enjeux du développement économique du Québec. La reprise économique des dernières années a permis de ralentir l'érosion de la position relative de Montréal dans l'économie canadienne et a fait naître un climat d'optimisme généralisé. C'est une occasion des plus favorables pour relancer l'économie montréalaise sur des bases plus solides en s'appuyant, pour ce faire, sur les nombreuses forces que possède cette grande région métropolitaine.

L'économie du Québec doit par ailleurs accélérer sa restructuration industrielle face à l'intensification de la concurrence internationale et du développement technologique et en vue d'une libéralisation des échanges avec les États-Unis et les autres pays. Des efforts et une efficacité accrues en matière d'innovation, de R-D et de diffusion technologique sont, dans ce contexte, des plus souhaitables. L'entrepreneursip local constitue un ingrédient essentiel du développement des régions périphériques. Il s'agit d'une prise en main de son propre développement selon le potentiel de chaque région. Pour cela, il y a lieu de réduire les divers obstacles auxquels sont confrontées les PME. Il existe par ailleurs, tant à Ottawa qu'à Québec, plusieurs projets de réforme de politiques dans divers domaines critiques pour le développement économique. Leur incidence s'annonce positive sur le climat économique au Québec, particulièrement favorable à l'heure actuelle.

## 2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

### 2.1 Vue d'ensemble

L'expansion économique s'est poursuivie au Québec en 1986 pour une quatrième année de suite, mais à un rythme plus lent. Son produit intérieur brut s'est en effet accru de 3,1 p. 100 en 1986 par rapport à 4,1 p. 100 l'année précédente. Il s'agit d'une croissance légèrement inférieure à celle de l'ensemble de l'économie canadienne.

La construction résidentielle au Québec s'est avérée la composante la plus dynamique de l'économie en 1986. Stimulé par des taux hypothécaires avantageux, par une hausse modérée de l'emploi et par l'exonération des gains en capital, le nombre de mises en chantier a dépassé le cap des 60 000 unités pour la première fois depuis 1976. La fermeté des dépenses de consommation, attribuable au fléchissement du loyer de l'argent, à l'accroissement de l'emploi et du revenu personnel et à la baisse du taux d'épargne, a également largement contribué à l'expansion économique du Québec en 1986.

Pour la troisième fois depuis le début de la reprise, le rythme d'expansion des immobilisations du Québec a été, en 1986, supérieur à celui de l'ensemble du Canada. Au cours des dernières années, le Québec a retrouvé progressivement la part des immobilisations canadiennes qu'il détenait à la fin des années 1970, soit plus de 20 p. 100. C'est l'investissement privé, particulièrement dans le secteur manufacturier, qui a été le principal artisan de cette bonne performance. Sa part des immobilisations totales est passée ainsi de 62,9 p. 100 en 1976 à 76,2 l'an dernier.

Les exportations internationales, pour leur part, ont peu contribué à la croissance économique du Québec en 1986. Subissant les contrecoups du ralentissement économique aux États-Unis, celles-ci n'ont progressé que de 7,1 p. 100. La part des exportations internationales s'est donc établie à 19,4 p. 100 du PIB en 1986, cette part oscillant autour de 19-20 p. 100 depuis 1981. Un autre 20 p. 100 du PIB québécois est exporté vers les autres provinces. La part de ses exportations internationales allant vers les États-Unis se situe à environ 75 p. 100, par rapport à 65 p. 100 en 1981. Les papiers à imprimerie, les voitures, l'aluminium et ses alliages, le bois d'oeuvre, les avions, les moteurs et les pièces d'avion, les semi-conducteurs, le matériel roulant de chemin de fer, ainsi que les minerais concentrés divers constituaient les principales exportations du Québec en 1986. Ces produits représentaient, en effet, plus de 50 p. 100 des exportations de la province.



Pour la première fois depuis le début de la reprise, l'emploi au Québec a progressé moins vite que dans l'ensemble du Canada. Le nombre de personnes occupées au Québec s'est accru de 62 000 en 1986, soit une croissance de 2,2 p. 100 par rapport à l'année précédente, comparativement à 2,9 p. 100 pour l'ensemble du Canada. En 1986, c'est le secteur secondaire qui, exceptionnellement, a le plus contribué à la création d'emplois au Québec. Celui-ci, qui compte pour un peu moins du quart de l'emploi total, a en effet été responsable de plus de 52 p. 100 des emplois additionnels au Québec l'an dernier. Cependant, depuis la récession, c'est le secteur tertiaire qui a été le plus grand générateur d'emplois. En effet, sur une création nette de 282 000 emplois au Québec de 1982 à 1986, 222 000, soit près de 80 p. 100, provenaient du tertiaire.

Durant toute la période de reprise de l'emploi, le taux de chômage a décliné jusqu'à 11,0 p. 100 en 1986, tout en restant supérieur à ce qu'il était au début des années 1980. Ce taux est 2,9 points de pourcentage inférieur au sommet de 1983, mais demeure quand même plus élevé que la moyenne nationale. L'écart par rapport au taux canadien s'est quelque peu rétréci ces dernières années alors qu'il s'est élargi vis-à-vis de l'Ontario.

## 2.2 Régions

La participation des régions du Québec à sa croissance économique a été très variable en 1986.

Au chapitre de l'emploi, pendant que, dans l'ensemble, les régions ressourcées (Gaspésie/Bas-Saint-Laurent, Saguenay/Lac-Saint-Jean, Abitibi/Témiscamingue et Côte-Nord/Nouveau-Québec) dominaient avec un taux de croissance de 3,7 p. 100, les régions centrales (Québec, Mauricie/Bois-Francs, Estrie et Outaouais) voyaient leur emploi croître globalement de 2,2 p. 100, le même taux que l'ensemble du Québec. Dans la région de Montréal, la croissance de l'emploi s'est établie à 1,9 p. 100, rythme inférieur à la moyenne québécoise pour une deuxième année de suite. Par ailleurs, c'est dans l'Abitibi/Témiscamingue où l'emploi a crû le plus fortement, soit un taux de 9,4 p. 100; à l'opposé, l'Outaouais et la Gaspésie/Bas-Saint-Laurent ont connu des baisses de 1,7 et 1,2 p. 100 respectivement.

La situation du chômage s'est améliorée partout, sauf en Gaspésie/Bas-Saint-Laurent (de 17,1 à 19,3 p. 100), sur la Côte-Nord/Nouveau-Québec (de 13,6 à 14,9 p. 100) et dans l'Outaouais (de 10,9 à 12,3 p. 100). C'est la région de Québec qui a le taux le plus bas (9,1 p. 100) alors que la Gaspésie/Bas-Saint-Laurent montre de loin le taux le plus élevé.



### 2.3 Prévisions

La croissance économique devrait s'accélérer de façon appréciable au Québec en 1987, mais ralentir considérablement l'an prochain. Selon le Conference Board du Canada, l'activité économique du Québec devrait progresser de 4,2 et de 2,3 p. 100 respectivement en 1987 et 1988. Le Québec devrait croître à un rythme supérieur à la moyenne nationale (3,3 p. 100) cette année, mais s'en rapprochera étroitement l'an prochain.

Stimulées par le boom de la construction domiciliaire, les dépenses de consommation maintiendront un rythme d'accroissement aussi rapide cette année qu'en 1986 et continueront ainsi de favoriser l'expansion économique.

Les perspectives au chapitre des investissements s'annoncent très bonnes. Sous l'effet de la croissance exceptionnelle des mises en chantier domiciliaires et de la poursuite des travaux de plusieurs grands projets industriels dans le secteur manufacturier, notamment Hyundai, Domtar, QIT Fer et Titane et Norsk Hydro, les immobilisations québécoises devraient s'accroître d'environ 15 p. 100 en 1987. Les entreprises devraient continuer à investir massivement dans l'achat de machines et d'outillage en vue de moderniser les installations et d'accroître leur productivité.

Du côté des exportations, la situation ne sera guère reluisante vu, notamment, la faible croissance économique prévue aux États-Unis.

En raison des programmes d'austérité liés aux déficits budgétaires, les dépenses gouvernementales auront également peu d'effet sur la croissance économique cette année.

### 3. ÉVOLUTION STRUCTURELLE

L'économie du Québec s'est transformée de façon appréciable depuis une dizaine d'années. Sa structure économique s'est en effet modifiée considérablement, le tertiaire accentuant sa prépondérance sur le reste de l'économie.

Ce qui est moins manifeste, c'est que le Québec est en train de se doter d'une assise industrielle plus moderne et productive, diversifiée et ouverte. Traditionnellement exportateur de richesses naturelles, le Québec s'est résolument orienté depuis le milieu des années 1970 vers l'exportation de produits finis, à plus grande valeur ajoutée. L'ensemble de son économie d'ailleurs s'ouvrirait davantage sur l'étranger sous l'impulsion notamment d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dynamiques, issus du milieu.

Ces changements structurels se sont réalisés dans un contexte de croissance somme toute modérée pour l'ensemble de la période 1976-1986, soit un taux annuel moyen de 2,1 p. 100. Il s'agit toutefois d'une période marquée de nombreux changements majeurs dans l'environnement économique mondial et qui ont influencé l'ampleur et la nature de la restructuration de l'économie québécoise. Qu'on pense à la réduction de tarifs du Tokyo Round, aux chocs pétroliers de 1973, de 1979 et de 1985-1986, à la baisse généralisée des cours des matières premières, à l'accélération du progrès technologique et à l'ascension des pays nouvellement industrialisés. Le coup de fouet de la récession 1981-1982, qui a frappé le Québec plus durement qu'ailleurs, semble avoir été l'élément le plus déterminant de l'amorce de mutation industrielle que l'on constate de plus en plus au Québec.

Le Québec n'a pas réussi toutefois à renverser les tendances à la baisse de son poids économique au Canada. Il pu cependant stabiliser sa part de la production nationale depuis 1981 à 22,7 p. 100, celle-ci se relevant quelque peu l'an dernier. Depuis 1967, où le Québec atteignait un sommet de 25,5 p. cent de la production canadienne, cette part avait progressivement décliné jusqu'en 1983-1984 alors qu'elle s'établissait à 22,4 p. 100.

Ce déclin relatif de l'économie du Québec est manifeste dans la plupart des indicateurs. Ainsi, au plan de l'emploi, le Québec a vu sa part passer de 28,0 p. 100 de l'emploi canadien en 1967 à 24,6 p. 100 l'an dernier. De même pour ce qui est du revenu personnel, de 26,2 p. 100 qu'elle était en 1967, la part du Québec s'établissait à 24,4 p. 100 en 1986. La baisse a été ici moins prononcée en raison de la hausse des paiements de transfert dont le Québec a bénéficié durant cette période. Quant aux immobilisations, si le Québec s'est rattrapé quelque peu ces

dernières années, il n'en reste pas moins que sa part dans les immobilisations canadiennes a chuté depuis le sommet de 1964 (25,9 p. 100). Le Québec ne représentait en effet que 21,8 p. 100 des immobilisations canadiennes en 1986. Ces dix dernières années, le Québec a amélioré quelque peu sa performance au chapitre de la productivité par rapport à l'ensemble de l'économie canadienne compte tenu de la stabilisation de sa part de la production nationale alors que sa part de l'emploi continuait à décliner. En effet, la productivité québécoise équivalait à 90,6 p. 100 de celle du Canada en 1986 par rapport à 88,3 p. 100 dix ans plus tôt.

L'érosion de la position du Québec au sein de l'économie canadienne au cours des vingt dernières années suit d'ailleurs un mouvement parallèle à son déclin démographique relatif. En effet, de 28,9 p. 100 qu'elle était en 1966, la position démographique du Québec s'est par la suite graduellement détériorée pour s'établir à 25,8 p. 100 en 1986. Il est à noter cependant que le solde migratoire est devenu positif en 1986 (+4 420), rompant ainsi une tendance migratoire défavorable vieille de plus de quinze ans. La vitalité de l'immigration internationale conjuguée à une réduction marquée du déficit migratoire québécois au plan interprovincial explique cette nouvelle situation.

### 3.1 Secteur tertiaire

Au cours des dix dernières années, le secteur tertiaire a continué d'accroître sa position relative dans l'économie du Québec. Le tertiaire accapare maintenant près de 69 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) et 71 p. 100 de l'emploi. Cette évolution s'est réalisée aux dépens surtout du secteur manufacturier, mais aussi de la construction et du secteur primaire.

Le phénomène de la tertiarisation de l'emploi, qu'on retrouve dans toutes les économies développées, a par ailleurs été plus marqué au Québec que dans le reste du Canada. Le tertiaire a en effet compté pour 90 p.100 de la création d'emplois au Québec entre 1972 et 1981, contre 76 p. 100 pour le reste du pays. Et depuis 1981, le tertiaire a été le seul parmi les trois grands secteurs d'activité économique à accroître son emploi au Québec.

#### a) Prédominance des services à la consommation

Ce sont surtout les services à la consommation qui, au cours des dix dernières années, ont contribué à la croissance du secteur tertiaire, l'emploi y augmentant de 180 000. Ces services, qui comprennent le commerce, les divertissements et loisirs, les services personnels, l'hébergement, la restauration et les services divers, constituent la composante la plus importante du tertiaire, leur proportion s'établissant à plus de 40 p. 100 de l'emploi du

secteur. Les services gouvernementaux, la deuxième plus grande composante du tertiaire (35,7 p. 100 de l'emploi), ont également augmenté considérablement leur emploi, soit de 166 000, depuis 1976; cette croissance s'est toutefois produite surtout à la fin des années 1970.

Quant aux services à la production, leur progression a été moins marquée; ces services, qui comprennent les transports, communications et autres services publics, finances, assurances, affaires immobilières et services aux entreprises, ont quand même ajouté 83 000 emplois depuis 1976. Le dynamisme moins grand de cette composante vient certes des problèmes que ce secteur a vécus à la fin des années 1970 à Montréal, où l'on en retrouve l'essentiel. En raison de leur importance critique dans le développement économique, ces services sont qualifiés de tertiaire moteur. Industries souvent traditionnellement réglementées, elles s'ouvrent de plus en plus à la concurrence internationale, en particulier dans le secteur financier. Elles sont devenues d'ailleurs un élément important des négociations commerciales en cours avec les États-Unis et au sein du GATT.

Le déplacement des emplois vers le secteur des services se reflète dans le nombre grandissant des emplois occupés à temps partiel. En effet, de 1980 à 1986, 130 000 emplois à temps partiel ont été créés au Québec par rapport à 41 000 emplois à temps plein. Cette tendance a cependant fortement ralenti en 1986, 48 000 des 62 000 emplois étant à temps plein.

Cette progression en faveur du temps partiel se remarque particulièrement chez les jeunes et les femmes. On suppose qu'il s'agit, en grande partie, d'emplois de faible valeur ajoutée et pour lesquels il existe un faible attachement au marché du travail. Donc, depuis le début de la reprise, le Québec a retrouvé en nombre, mais non en qualité, les emplois perdus au cours de la récession.

Au cours des prochaines années, le processus de tertiarisation devrait se poursuivre en raison des plans de modernisation dans le secteur de la fabrication, d'une part, et du fléchissement de la position relative du secteur des ressources, d'autre part.

Suite à la dernière récession et à la déréglementation amorcée dans le secteur des transports, ce secteur d'activités a dû procéder à une rationalisation de sa production, et ce, indépendamment du mode de transport visé. Par la réforme réglementaire, les usagers, surtout dans le fret, pourraient bénéficier de prix de services de transport de l'ordre de 5 à 10% inférieurs à ce qu'ils devraient être en vertu de la réglementation existante. Un certain nombre d'emplois dans le secteur des

transports sera perdu, compte tenu d'une productivité accrue; la création d'emplois chez les expéditeurs et dans le reste de l'économie devrait plus que compenser ces pertes. À plus long terme, on s'attend toutefois à une certaine expansion de l'emploi dans le secteur.

Pour s'adapter à ce déplacement des activités vers le secteur tertiaire, le Québec dispose d'atouts qui lui permettront d'accroître la productivité ainsi que la valeur ajoutée relativement faible de son secteur tertiaire. Il s'agit, entre autres, de la qualité de ses infrastructures sur le plan scientifique, technologique, universitaire et des services à la production.

#### b) Tourisme

Au Québec, l'industrie touristique joue un rôle de premier plan au chapitre de l'expansion économique et de l'essor des régions; quelque 85 000 emplois directs dépendent de cette activité. Compte tenu de la valeur du dollar américain et des préférences des touristes américains, on peut prévoir que l'industrie touristique continuera de jouer un rôle prépondérant.

Outre son caractère culturel unique, le Québec présente plusieurs avantages qui pourraient être mieux exploités, entre autres une situation géographique favorable par rapport aux marchés canadien et américain et un excellent réseau de transport. Ajoutons que la tenue d'événements culturels importants comme l'exposition sur l'oeuvre de Léonard de Vinci et le festival international du jazz, ainsi que les centres culturels de la région de Montréal constituent des atouts importants pour la revitalisation de l'industrie touristique québécoise.

Cette industrie au Québec connaît cependant de sérieuses difficultés. En effet, sa faible compétitivité provient en grande partie d'un manque d'adaptation aux nouvelles conditions du marché. Le sous-investissement dans le secteur de l'hébergement, spécialement au niveau de l'hébergement à coût moyen, l'état de certaines installations récréatives, l'insuffisance d'équipements culturels importants, la dispersion des attraits touristiques ainsi que la concurrence très vive que font au Québec les autres provinces et pays, influent négativement sur son industrie touristique.

#### c) Industries culturelles

Les industries culturelles regroupent surtout des activités tertiaires. Très large, le secteur culturel déborde en partie sur celui des communications. Il peut comprendre à la fois la radio-télédiffusion, la câblodistribution, l'édition, l'enregistrement

sonore, l'audiovisuel (cinéma, vidéo, télévision), les arts de la scène, la radio, les médias écrits, les arts visuels et le patrimoine architectural. Le secteur des industries culturelles du Québec représente plus de vingt-cinq pour-cent du total canadien et se concentre dans la région de Montréal.

Dans son rapport, le Comité consultatif sur le développement de la région de Montréal a identifié les secteurs de l'audiovisuel, de l'enregistrement sonore et des arts de la scène comme secteurs dont le potentiel culturel international est le plus assuré.

Il existe également à Montréal une interrelation étroite entre les activités culturelles (événements de type artistique mis de l'avant pour une durée limitée) et les industries culturelles proprement dites. En l'occurrence, les représentations sur scène de plusieurs festivals (Jazz, Juste pour rire, etc...) sont enregistrées et commercialisées par le secteur privé auprès de radio-télédiffuseurs et de distributeurs à l'échelle internationale. L'année 1987 a d'ailleurs vu une première exportation d'émissions québécoises francophones en France.

Industrie particulièrement fluctuante, la production de longs métrages connaît présentement une conjoncture favorable. Montréal est actuellement la capitale du long métrage canadien et de la coproduction et, depuis deux ans, la production de long métrages américains a doublé, à un point tel que les équipes de tournage sont pleinement utilisées. Toutefois, la réduction du taux de déduction pour amortissement des productions cinématographiques canadiennes, qui devrait être ramené de 100 à 30 p. 100 selon le projet de réforme fiscale fédérale, pourrait affecter négativement le dynamisme actuel de cette industrie.

Malgré une forte présence du secteur public à Montréal (Téléfilm, Office national du Film, etc ...) il demeure que cette région, comme le reste du Canada, ne sont pas suffisamment rompus aux nouvelles technologies de l'image, faute d'activités de recherche-développement adéquates.

#### d) Incidence régionale

Ce sont les régions de l'Outaouais et de Québec qui sont le plus tributaires du secteur tertiaire, en raison, bien entendu de leurs fonctions gouvernementales particulières.

Le tertiaire est également fortement représenté dans la région de Montréal. La contribution de ce secteur à l'économie de la région et à celle de l'ensemble du Québec tient également à la grande taille des activités tertiaires à Montréal et à leur diversification, en particulier à la présence des principales

activités tertiaires motrices dans la province. En effet, Montréal constitue le principal centre des services à la production au Québec (services financiers, services-conseil, centres de recherche, sièges sociaux) et possède des services d'éducation supérieure très développés avec quatre universités et des services de santé très diversifiés. L'affaiblissement de certains de ses services moteurs durant la dernière décennie a contribué au ralentissement marqué de l'économie montréalaise, particulièrement de 1976 à 1985. La dépendance de son secteur manufacturier d'industries traditionnelles peu compétitives figure également au nombre des causes du déclin relatif de Montréal. Les difficultés de Montréal et le besoin de revitaliser son économie constituent l'un des grands enjeux de développement économique au Québec actuellement.

La région de Québec dépend largement du secteur tertiaire qui fournit plus des trois quarts de l'emploi. Les compressions de personnel dans l'administration publique provinciale ont eu des incidences importantes et se sont ajoutées aux difficultés qui ont surgi au niveau du secteur primaire, notamment dans les mines d'amiante. Au cours des prochaines années, les principales sources d'emploi devraient être liées aux activités de R-D, aux techniques de pointe et au tourisme.

La région de l'Outaouais a enregistré une croissance supérieure à la moyenne sur l'ensemble de la période, bien que cette évolution ait été particulièrement irrégulière d'une année à l'autre. Plus que partout ailleurs, l'économie de l'Outaouais dépend de plus en plus du secteur tertiaire.

### **3.2 Secteur secondaire**

Le secteur secondaire, composé des industries manufacturières et de la construction, ne compte plus que pour 27,8 p. 100 du produit intérieur brut du Québec et 24,6 p. 100 de l'emploi total. C'est la part de l'emploi qui a décliné le plus, signalant entre autres une hausse relative de la productivité par rapport au reste de l'économie. Ce phénomène est surtout marqué au niveau des industries manufacturières.

#### **a) Industries manufacturières**

Le secteur manufacturier a vu sa part du PIB diminuer de 22,5 à 21,0 p. 100 au cours des dix dernières années. En termes d'emploi, il ne compte plus que pour 19,7 p. 100, comparativement à 24,0 p. 100 il y a dix ans.

Cette contraction du secteur manufacturier s'explique par la perte d'avantages comparés traditionnels, notamment au chapitre des



coûts salariaux. D'une part, l'écart salarial qui aurait continué à favoriser l'implantation d'industries à forte intensité de travail a disparu à la fin des années 1970 pour faire place à la parité avec l'Ontario. D'autre part, l'ascension des pays nouvellement industrialisés dans ce type d'industries, en raison de coûts de main-d'oeuvre peu élevés et de l'application croissante de techniques très avancées, de même que l'abaissement des barrières tarifaires, ont rendu la concurrence de plus en plus difficile à soutenir sur un marché intérieur autrefois bien protégé. Pour accroître leur productivité, les entreprises manufacturières québécoises, financièrement faibles, ont dû surtout se résoudre à réduire les coûts du travail. Sous le choc de la récession, elles ont à la fois diminué l'emploi et ralenti l'augmentation des salaires.

L'augmentation de la productivité par la compression des coûts du travail s'est reflétée par un faible niveau d'investissement. En effet, la part du Québec dans l'investissement manufacturier canadien s'est maintenu à environ 20 p. 100 de 1976 à 1982, s'abaissant même à 17,8 p. 100 au creux de la récession. Toutefois, au cours des trois dernières années, l'investissement manufacturier a rebondi pour représenter environ 29 p. 100 de l'investissement manufacturier canadien. En 1987, le Québec devrait retrouver une proportion semblable à son poids démographique.

Une part importante de l'emploi manufacturier se concentre, au Québec, dans les secteurs traditionnels, souvent peu concurrentiels. Ces secteurs comprennent les aliments et boissons, le tabac, le vêtement, le textile, le cuir et le meuble. Face aux assauts de la concurrence étrangère et en raison des efforts de restructuration et de modernisation, les industries manufacturières traditionnelles ont perdu 34 000 emplois de 1976 à 1986. Ces secteurs comptent encore pour 35 p. 100 de l'emploi manufacturier, alors qu'ils en représentaient près de 40 p. 100, il y a 10 ans. Pendant ce temps, les secteurs modernes, soit le caoutchouc et les plastiques, l'imprimerie, la machinerie, le matériel de transport, les produits électriques, les produits chimiques et les industries manufacturières diverses, ont gagné 30 000 emplois et constituent maintenant le premier grand groupe manufacturier comptant pour 37,0 p. 100 de l'emploi manufacturier total. Le secteur de transformation des ressources, quant à lui, a perdu 25 000 emplois. Il s'agit des industries du bois, du papier, des métaux primaires, des produits métalliques, des produits minéraux non-métalliques et du pétrole et charbon. Le secteur manufacturier québécois montre donc une amorce de restructuration vers une assise industrielle rajeunie et plus compétitive.

Les secteurs traditionnels doivent leur survie, en bonne partie, aux tarifs douaniers ou au contingentement des importations. Si l'écart des coûts de production entre les entreprises du Québec et celles des pays du Tiers-Monde continue d'être trop grand pour certains sous-secteurs, il n'en demeure pas moins qu'il existe un avenir pour les entreprises qui peuvent s'adapter à la concurrence étrangère. Il y a donc place pour des firmes compétitives dans des secteurs en déclin, firmes qui découvrent et exploitent efficacement des créneaux particuliers, qui mettent l'accent sur le design, les produits à plus haute valeur ajoutée et l'adoption des dernières technologies. Cependant, les gains d'emploi pourraient être insuffisants pour compenser les pertes anticipées par les entreprises peu compétitives.

Certaines branches des secteurs modernes comme la pétrochimie et la construction navale font face aussi à des problèmes structurels importants. Dans le cas de la pétrochimie, il est à noter, entre autres, des problèmes d'approvisionnement en gaz liquide, une surproduction mondiale et un processus de rationalisation amorcé par les entreprises européennes et japonaises; actuellement, on remarque cette tendance à la rationalisation dans la région est de Montréal. Quant à la construction navale, cette industrie se heurte à la fois à un déclin de la demande et à une faible compétitivité internationale. Le regroupement récent des chantiers maritimes du Québec sous une seule bannière pourrait contribuer à amenuiser ces problèmes. L'industrie automobile, pour sa part, fait face à des problèmes de surcapacité de production en Amérique du Nord et ceux-ci devraient s'accroître à moyen terme.

Dans le secteur des pâtes et papiers, le programme de modernisation des usines, lancé il y a quelques années, a donné lieu à des investissements considérables. En fait, ce secteur et celui de la première transformation des minerais sont en grande partie à l'origine d'une croissance remarquable des immobilisations au cours des trois dernières années. Par contre, l'effort de modernisation s'est traduit par une baisse des besoins de main-d'oeuvre. Dans l'éventualité d'une libéralisation accrue des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, il est à prévoir que certaines entreprises poursuivront leurs efforts de modernisation, ce qui entraînera des pertes importantes d'emplois dans ces secteurs d'ici la fin de la décennie.

Dans ce redéploiement des dix dernières années, de nombreux travailleurs âgés ont perdu leur emploi et n'ont pu s'en retrouver un autre. Ils viennent gonfler le chômage de longue durée ou se retirent tout simplement de la population active. La proportion des chômeurs de longue durée a presque doublé durant la récession

au Québec et demeure encore extrêmement élevée à près de 30 p. 100 en 1986 (18 p. 100 avant la récession). Le taux d'activité des 55-64 ans a, d'autre part, baissé fortement pour s'établir à seulement 42,5 p. 100 en 1986. Cette situation alarmante, plus grave au Québec qu'ailleurs au pays, touche par ailleurs davantage la main-d'oeuvre masculine.

L'économie québécoise possède cependant des atouts pour asseoir l'expansion de son industrie manufacturière. Ainsi, l'abondance des ressources hydro-électriques de même qu'une tarification avantageuse ont permis l'implantation et la modernisation d'entreprises grandes consommatrices d'électricité. Les retombées de cette politique ont été particulièrement bénéfiques dans le cas de la fabrication de lingots d'aluminium et des pâtes et papiers. Cette politique a eu les mêmes résultats dans les secteurs de l'électrochimie et de l'électrometallurgie. Au cours des prochaines années, le marché américain pourrait être à l'origine de nouveaux projets d'aménagement hydro-électrique au Québec, si la province réussissait à augmenter ses exportations d'électricité vers le Nord-Est américain.

D'autres possibilités pourraient se concrétiser dans le secteur de l'aérospatiale. En effet, le gouvernement fédéral a signé d'importants accords d'investissement avec Pratt & Whitney, Canadair et Spar, privilégiant de fait la vocation aérospatiale du Québec. L'octroi en 1986 du contrat d'entretien des CF-18 au consortium dirigé par Canadair est un autre pas dans cette direction. De plus, l'achat de cette société d'État par Bombardier pourrait contribuer à en assurer la relance.

La fabrication de matériel de transport urbain, de télécommunications et d'informatique a donné naissance à des industries solides au Québec et on y retrouve nombre d'entreprises dynamiques qui fabriquent des produits très spécialisés sur lesquels repose largement l'essor de ces industries. Les techniques de pointe liées à l'informatisation permettront d'accroître la productivité et la compétitivité dans tous les secteurs de l'économie. Le resserrement des liens entre le Québec et le reste du Canada, d'une part, et les pays francophones, d'autre part, pourrait ouvrir de nouveaux marchés et accélérer l'essor des télécommunications et des industries culturelles liées à la haute technologie. Le deuxième Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Québec au début de septembre 1987, a contribué à la concrétisation de plusieurs projets de coopération dans ces domaines notamment celui de la création d'un centre international francophone de formation à distance. De plus, le développement de compétence et de capacité de recherche en biotechnologie, dont l'ouverture cette année de l'Institut de recherche en biotechnologie à Montréal, pourra entraîner l'établissement de

bio-industries au Québec et contribuer de façon importante à la consolidation de sa structure industrielle. D'autres domaines, comme celui des matériaux composites prendront de plus en plus d'importance. La présence à Boucherville, près de Montréal, de l'Institut de génie des matériaux (Conseil national de recherche du Canada) pourrait s'avérer un atout majeur pour le Québec dans ce secteur.

#### b) Incidence régionale

L'Estrie est la région qui dépend le plus du secteur manufacturier. Celui-ci compte pour 27,4 p. 100 de son emploi total. L'Estrie devance, sur ce plan, les régions de la Mauricie/Bois-Francs (25,1 p. 100) et de Montréal (21,8 p. 100).

La restructuration industrielle du Québec, où des secteurs traditionnels peu concurrentiels se modernisent progressivement cédant la place à des secteurs à plus haute technicité, affecte bien sûr toutes les régions de cette province, mais les mutations se font plus largement sentir parmi ces trois régions les plus industrialisées.

Ces trois régions font face à des problèmes structurels majeurs en raison de l'importance des industries manufacturières traditionnelles. Toutefois, une certaine restructuration s'est opérée à la fois par une rationalisation et une contraction des industries traditionnelles et par l'émergence de nouvelles industries. Il s'agit d'un phénomène qui touche particulièrement les régions de l'Estrie et de la Mauricie/Bois-Francs. L'Estrie a fait montre d'un dynamisme nouveau ces dernières années en s'orientant vers les secteurs de haute technologie, particulièrement dans la région de Sherbrooke. Quant à la Mauricie/Bois-Francs, l'électrométallurgie et l'électro-chimie ont fait des percées importantes, grâce au développement du parc industriel de Bécancour; la région de Drummondville a fait des pas intéressants dans le secteur des produits métalliques et de l'imprimerie. Pour ce qui est de la région de Montréal, la restructuration semble plus lente, mais sa grande taille et sa base diversifiée masquent jusqu'à un certain point les efforts réalisés.

### 3.3 Secteur primaire

Au cours des dix dernières années, la production du secteur primaire a diminué non seulement en termes relatifs par rapport à l'ensemble de l'économie du Québec, mais également en valeur absolue. Ce sont surtout les mines qui sont à la source de cette situation. La forêt et la pêche ont, pour leur part, connu une croissance remarquable, accroissant leur part relative dans l'économie. Quant à l'agriculture, son taux de croissance a été inférieur à celle de l'ensemble de l'économie.

a) Analyse sectorielle

Le secteur agricole auquel se greffent des activités manufacturières importantes, concentrées dans le groupe manufacturier des aliments et boissons, est essentiellement tourné vers le marché intérieur. La contrainte globale qui s'exerce sur l'industrie de production et de transformation agricole tient à des coûts d'exploitation relativement élevés qui en limitent la capacité concurrentielle en même temps qu'ils obligent à un important support public de plus en plus difficile de maintenir dans le contexte actuel des finances publiques. La croissance du secteur agricole dépendra de l'amélioration de sa productivité, d'une plus grande diversification et de la transformation des produits. Les gouvernements du Canada et du Québec ont signé au début de 1987 une entente pour le développement du secteur agro-alimentaire qui vise à améliorer sa capacité concurrentielle et à encourager l'innovation privée.

Le secteur forestier demeure toujours une source importante d'activités économiques dans 8 de 10 régions administratives du Québec, mais comme pour le secteur agricole, c'est surtout au niveau manufacturier que se reflète l'importance de ce secteur. La transformation des produits forestiers représente en effet 14 p. 100 des emplois manufacturiers et 22,5 p. 100 des exportations totales du Québec.

Le secteur forestier du Québec fait face actuellement à des problèmes structurels malgré d'excellentes perspectives du marché à plus long terme. Sur cet horizon, des difficultés d'approvisionnement en bois à des coûts compétitifs sont prévisibles en raison d'un reboisement inadéquat et de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons. Ce secteur devra intensifier ses efforts de modernisation et de rationalisation des activités de transformation, et adopter un plan d'action intensif d'aménagement et de protection des forêts.

Le secteur minier a connu une régression importante entre 1976 et 1986, mais plus particulièrement depuis 1980. Les causes de ce ralentissement sont multiples : l'industrie minière, notamment l'extraction du fer, de l'amiante et du cuivre, a subi les effets prolongés de la dernière récession ainsi que des changements structurels à long terme. La stabilisation de la production depuis 1984 conjuguée à la forte baisse de l'emploi a entraîné une hausse marquée de la productivité.

L'industrie minière s'est déjà passablement ajustée au cours des années 80; les secteurs de l'amiante et du fer pourraient encore connaître des pertes importantes au chapitre de la production et de l'emploi. L'or se place maintenant au premier

rang des métaux produits dans la province et la prospection minière se limite presque entièrement à la recherche de gisements d'or. L'activité minière doit composer avec un marché saturé et une concurrence excessive de la part des nombreux pays en voie de développement. La survie de ce secteur est à la fois fonction d'une recherche constante pour l'amélioration de sa productivité et de la découverte de nouveaux minerais.

Dans l'économie du Québec, le secteur des pêches joue un rôle secondaire. Il demeure néanmoins un secteur primordial dans l'économie de certaines régions, en particulier en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord, où peu d'activités de rechange existent. Ce secteur connaît plusieurs difficultés : diversification des espèces et des produits très limitée, problèmes de saisonnalité importants, écart important de revenu selon l'espèce pêchée et le type de pêcheur (côtier ou semi-hauturier), réseau de distribution déficient, éloignement et étendue du territoire, vétusté de certains équipements et infrastructures de service inadéquates. Une entente auxiliaire sur le développement des pêches vient d'être signée entre les gouvernements du Canada et du Québec. Cette entente vise notamment à moderniser ou construire des infrastructures portuaires, à développer la commercialisation et le secteur de la transformation; et à augmenter les niveaux de services. Cette entente vise aussi à favoriser la consultation et la coordination entre les deux gouvernements qui viennent également de signer un protocole d'entente sur le développement de l'aquiculture commerciale.

#### b) Incidence régionale

Au Québec, on trouve une centaine de villes mono-industrielles, dont la moitié dépend exclusivement du secteur forestier. Le ralentissement des activités du secteur primaire a entraîné la fermeture de certaines d'entre elles et d'autres ont sombré dans un marasme.

Les communautés affectées par le déclin des activités du secteur primaire se retrouvent en général dans les régions ressources du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, la Côte-Nord/Nouveau-Québec, le Saguenay/Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Toutes ces régions ont connu une diminution de leur population depuis 1981.

La région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie connaît encore le taux de chômage le plus élevé de la province. Le revenu disponible per capita est, de loin, le plus faible, et l'économie est fortement dépendante du secteur primaire. Dans le cadre du Plan de développement de l'est du Québec, d'importants investissements ont été faits dans divers domaines. Près de 190 millions de dollars

ont été engagés par le gouvernement fédéral au chapitre de l'infrastructure maritime, aérienne et ferroviaire, de l'équipement de pêche, de la forêt, des mines, de l'agriculture, du tourisme, de l'expansion industrielle et du développement des ressources humaines.

La région du Saguenay/Lac St-Jean diffère des autres régions ressources en raison de l'importance relative de son secteur secondaire qui procure le quart de l'emploi total. La fabrication est peu diversifiée; la première transformation des minerais, soit par exemple la production d'aluminium, domine avec 40 p. 100 de l'emploi. À cela, il faut ajouter le papier, le bois, les aliments et les boissons. La consolidation et la modernisation de secteurs, comme l'aluminium ou les pâtes et papiers, laissent envisager des pertes d'emplois.

Le secteur primaire, avec les mines, les forêts et l'agriculture, est fortement représenté dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette région est en pleine effervescence en raison de la bonne performance du secteur minier et de l'industrie papetière.

La Côte-Nord est la région qui a connu la plus forte diminution de sa population depuis 1981, soit une baisse de 10,1 p. 100. En plus de la fermeture de Gagnon, cette tendance, engendrée par le déclin de l'industrie du fer, a affecté particulièrement les villes de Sept-Îles, Port-Cartier et Fermont. En outre, Schefferville, située au Nouveau-Québec, mais liée économiquement à la Côte-Nord, a été virtuellement fermée. La région de Baie-Comeau, dont l'économie est plus diversifiée et l'industrie plus solide, a peu souffert de la dernière récession grâce aux travaux d'agrandissement de l'aluminerie Reynolds au coût de 750 millions de dollars. Baie-Comeau est d'ailleurs devenue ces dernières années l'agglomération la plus peuplée de la Côte-Nord, supplantant Sept-Îles. L'avenir économique de la région dépend encore en grande partie de ses ressources forestières et minières.



#### 4. LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

##### 4.1 Renforcement du rôle de Montréal

Malgré les bouleversements des dernières décennies, Montréal demeure une région stratégique au sein de l'économie canadienne et, il va sans dire, à l'intérieur du Québec.

Le comité consultatif sur le développement de la région de Montréal a reconnu cette situation dans le rapport qu'il publiait en novembre 1986. Le comité a recommandé que les principaux intervenants adoptent un plan de développement visant un redressement durable de la région. Ce plan miserait sur les nombreuses forces de Montréal et comporterait sept axes prioritaires de développement : activités internationales, haute technologie (télécommunications, technologies spatiales, aéronautique, microélectronique, informatique et biotechnologie), finance et commerce international, design, tourisme, industries culturelles et transport. Selon le comité, c'est le secteur privé qui doit prendre le leadership du développement de la région à la faveur d'une concertation de l'action des gouvernements.

Bien qu'elle souffre encore de faiblesses structurelles qui ont accéléré le déclin de sa position relative dans l'économie canadienne, la région de Montréal semble, avec la reprise économique, retrouver un second souffle.

Parmi les principales faiblesses de l'économie montréalaise, il y a lieu de souligner la prédominance, dans le secteur manufacturier, des industries traditionnelles qui fournissent encore plus de 37% des emplois du secteur. À noter également certains problèmes de son tertiaire moteur, en particulier au plan des services à la production; malgré leur croissance des quinze dernières années, ces services se sont développés à un rythme inférieur à d'autres grandes régions métropolitaines canadiennes et ont connu leur part de difficulté avec le départ de certains sièges sociaux et l'affaiblissement du rôle de Montréal dans les domaines des transports et des services financiers.

La région possède toutefois de nombreux atouts: une infrastructure économique diversifiée, une masse critique dans de nombreux domaines de R-D, quatre grandes universités, un nombre important d'établissements médicaux, des réseaux modernes de transport et de communications, une nouvelle classe d'entrepreneurs dynamiques et une importante main-d'oeuvre hautement spécialisée.

En misant sur ces nombreuses forces, Montréal est certes en mesure de jouer un rôle de premier plan dans l'économie

canadienne. Le présent climat d'optimisme constitue d'ailleurs une occasion idéale de mettre en place une action concertée pour remédier à long terme aux faiblesses structurelles toujours à l'oeuvre et préparer la région à faire face aux défis du changement technologique, de l'intensification de la concurrence internationale, d'une libéralisation accrue des échanges et de la déréglementation des marchés.

#### 4.2 Restructuration industrielle

Malgré une bonne performance depuis le début de la reprise, en particulier la hausse rapide des investissements privés et certains progrès en matière de productivité, le Québec continue d'accuser un retard par rapport à ses concurrents au chapitre de la productivité et de la compétitivité internationale. Ce retard s'explique, d'une part, par la plus grande sous-utilisation des ressources humaines reflétée par un taux d'activité plus faible et un taux de chômage relativement élevé, et par un moins grand rendement des ressources utilisées.

Face à l'accroissement de la concurrence internationale et l'accélération des changements technologiques, le redéploiement industriel nécessitera une main-d'oeuvre plus flexible et qualifiée à l'heure où la main-d'oeuvre du Québec accuse un retard sur le plan de la formation et où les universités font face à une crise de financement. Un accord éventuel de libéralisation des échanges avec les États-Unis, et à plus long terme dans le cadre du GATT, entraînera une adaptation profonde des entreprises protégées par les barrières tarifaires et non tarifaires. Dans le contexte d'un accord avec les États-Unis, les gouvernements fédéral et du Québec s'entendent, entre autres, sur la nécessité d'instituer des périodes de transition et des mesures provisoires appropriées aux entreprises et travailleurs des secteurs vulnérables afin de favoriser leur adaptation au nouveau contexte concurrentiel ainsi que sur la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends afin de limiter l'effet des mesures protectionnistes américaines sur l'économie du Canada et de ses régions.

Sur la base de l'expérience passée, notamment l'accord conclu aux termes du Tokyo Round qui s'est traduit par un abaissement important des tarifs douaniers, et ce, particulièrement pour les produits manufacturiers, une libéralisation accrue des échanges pourrait amener un redéploiement inter et intra-sectoriel des ressources humaines et de capital vers les activités plus productives, une augmentation de la taille et des séries de production des firmes, ainsi qu'une spécialisation plus poussée dans les créneaux compétitifs. Les industries peu compétitives pourraient connaître une diminution de leur activité et du rythme de création du nombre d'entreprises. Dans l'ensemble, les gains nets sur l'emploi pourraient être très positifs.

Il demeure que les changements technologiques peuvent exacerber d'une manière disproportionnée la situation de certains groupes déjà défavorisés au sein de la population active (jeunes, femmes, travailleurs âgés, autochtones, handicapés). L'adaptation sera d'autant plus facile que l'économie sera dynamique et que les fruits de la croissance seront équitablement répartis.

Une étude entreprise par le gouvernement du Québec permet d'identifier les activités qui bénéficieraient d'un accord de libéralisation des échanges avec les États-Unis et celles pour lesquelles un tel accord les rendraient plus vulnérables. Parmi les secteurs qui bénéficieraient d'un accord, et donc d'un accès plus sûr et plus vaste au marché américain, on retrouve les métaux, la forêt, la fourrure, l'aéronautique, les équipements de transport en commun, le caoutchouc, les produits et services informatiques et certains secteurs de l'imprimerie et de l'édition. Ces secteurs sont généralement modernes et compétitifs. Les firmes vulnérables se retrouvent dans les secteurs de l'agriculture et agro-alimentaire, les pêcheries, le vêtement, le textile, le cuir, les produits métalliques, les produits chimiques, les appareils ménagers, les produits laminés et extrudés (aluminium et cuivre), le camionnage ainsi que les industries culturelles.

Bien que le passé ne soit pas garant de l'avenir, les expériences démontrent qu'une économie dotée d'une main-d'oeuvre qualifiée et flexible et d'entreprises innovatrices est plus apte à s'adapter et à se développer face aux changements profonds dans l'économie qu'une économie protégée.

Malgré les craintes de certains milieux touchant un accord de libéralisation des échanges et qu'un tel accord soit signé ou non avec les États-Unis, le défi de la restructuration industrielle devra être relevé par le secteur privé et le milieu, avec l'aide des gouvernements. Quels que soient les changements qui seront apportés aux programmes actuels d'aide à l'adaptation, ces mesures devront tenir compte des facteurs sectoriels, régionaux et locaux.

#### **4.3 Accélération de l'innovation**

L'utilisation des sciences et de la technologie constitue un levier important du développement économique dans la province. Le Québec cependant traîne toujours de l'arrière au plan de son effort de R-D. Ainsi ses dépenses à ce titre par rapport au produit intérieur brut n'étaient en 1984 que de 1,15 p. 100, comparativement à 1,34 au Canada, lui aussi en retard sur les principaux pays industrialisés (2,70 aux États-Unis notamment).

Les secteurs technologiques présentant un potentiel de forte croissance au Québec sont l'informatique, les biotechnologies, l'électronique, les techniques de fabrication, l'électrochimie, les électrotechnologies, les technologies de l'espace et l'aéronautique. Afin de bâtir sur ces forces, il existe plusieurs possibilités d'augmenter les contributions du secteur, à savoir: l'accroissement du transfert et de la diffusion technologique aux PME; l'utilisation des contrats d'approvisionnement gouvernementaux pour soutenir le développement d'entreprises de haute technologie; l'établissement de liens plus serrés en matière d'innovation et de R-D entre les universités, les instituts de recherche et le monde du capital de risque; une orientation plus prononcée de la recherche gouvernementale et universitaire sur les besoins du marché; une gestion plus efficace du changement technologique dans les entreprises; une collaboration et une souplesse plus grande dans les méthodes et les relations de travail; et finalement, l'orientation des diplômés universitaires vers les firmes innovatrices et les secteurs prometteurs et la formation permanente de la main-d'oeuvre.

Cependant, le coût de réalisation de ces possibilités pourrait être élevé. Principalement, les restrictions budgétaires dans les universités et les institutions publiques, moteurs dans ce secteur, sont des contraintes majeures. Aussi, il y a une offre insuffisante de capital de démarrage, surtout pour les PME. L'insuffisance des connaissances sur les marchés des secteurs à haut contenu technologique est une autre contrainte pour en arriver à un plus grand impact des activités de R-D et d'innovation sur le développement économique au Québec.

Les gouvernements fédéral et québécois jouent un rôle important dans le développement du secteur. Les ententes auxiliaires Canada-Québec sur le développement industriel, scientifique et technologique, et des entreprises de communication ont déjà contribué à lancer plusieurs activités dans ce domaine, de concert surtout avec le secteur privé, et pourraient en stimuler d'autres. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont en outre signé, en mars 1987, la première politique nationale en matière de sciences et de technologie. Les gouvernements du Canada et du Québec et le secteur privé ont investi des sommes importantes dans le secteur de la haute technologie ces dernières années. Il y a certes lieu de consolider ces acquis et de favoriser le regroupement des forces du milieu en s'assurant que les investissements existants en R-D soient utilisés efficacement. Les initiatives recommandées par le rapport Picard, pour la région de Montréal, pourraient servir par ailleurs de cadre de référence aux deux

gouvernements, mais aussi au secteur privé afin d'augmenter l'efficacité et l'impact des activités scientifiques et technologiques.

#### 4.4 Entrepreneurship local

L'attention grandissante que l'on porte à l'entrepreneurship vient de l'importance de la PME dans la création d'emplois et du rôle-clé de l'entrepreneur dans le processus d'innovation, en particulier par la mise sur pied de nouvelles entreprises dynamiques.

L'entrepreneurship est par ailleurs perçu comme un ingrédient de plus en plus stratégique du développement économique local. Il s'agit d'une recherche de prise en main par le milieu de son propre développement par l'exploitation de son potentiel économique plutôt que de s'en remettre aux gouvernements et à l'implantation de grandes entreprises de l'extérieur.

La remise en cause du rôle interventionniste de l'État dans l'économie ainsi que l'essoufflement des grandes entreprises dans la création d'emplois mettent en lumière à la fois la nécessité et l'opportunité de mettre en valeur l'entrepreneurship local, particulièrement dans les régions-ressources. La réussite de la PME dans certaines régions du Québec, comme en Beauce, en Abitibi et en Estrie atteste d'ailleurs de la pertinence de cette orientation. La montée éclatante d'une nouvelle classe d'entrepreneurs québécois dynamiques contribue, d'autre part, à créer un climat général des plus favorables à l'entrepreneurship en fournissant des modèles à qui les aspirants-entrepreneurs peuvent plus facilement s'identifier. Parallèlement, la mise sur pied du Régime d'épargnements du Québec (REA) a contribué à accroître de façon significative la proportion de la population disposée à prendre des risques. Alors que 4,4 p. 100 des Québécois étaient actionnaires en 1977, dix ans plus tard ce taux est passé à 14 p. 100, (par rapport à 15 p. 100 dans l'ensemble du Canada).

L'entrepreneur fait face à divers obstacles dont les principaux sont la disponibilité de financement, notamment du capital de démarrage, le manque de compétence en gestion, la paperasserie administrative des gouvernements et leurs réglementations complexes. L'éclosion de l'esprit d'entreprise dépend toutefois beaucoup du potentiel économique local et de la culture régionale, plus propices dans certaines régions. À ce titre, la forte présence de grandes entreprises manufacturières peu innovatrices et contrôlées de l'extérieur dans certaines régions a probablement créé un climat de dépendance et ainsi émoussé l'esprit d'entreprise. Il faut toutefois noter que la présence et l'émergence de grandes entreprises dynamiques et issues du milieu peuvent encourager le développement de l'intrapreneurship et de la sous-traitance par les PME locales.

L'établissement du REA, qui a apporté plus de 5 milliards d'épargne publique aux entreprises québécoises depuis 1979, a certes contribué à amenuiser l'épineux problème du capital de risque dont ont besoin les PME québécoises pour assurer leur expansion. De même en est-il de l'émergence marquée des sociétés de capital de risque depuis dix ans au Canada. L'insuffisance de l'offre de capital de démarrage subsiste toujours par ailleurs. Il y a bien quelques expériences d'incubateurs avec fonds de démarrage, tels Socrent au Saguenay/Lac St-Jean et TIEM, à Québec. Ces milieux font bénéficier aux nouveaux entrepreneurs de services administratifs et techniques communs et souvent d'expertise en divers domaines dont celui de la gestion.

Les ministres fédéral et provinciaux responsables des petites entreprises ont convenu à leur réunion de juin 1987 d'unir leurs efforts pour promouvoir l'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes et les femmes. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs présenté en mai 1987 un plan d'action visant l'allègement du fardeau de la paperasserie imposé aux petites entreprises. En outre, le rapport du ministre québécois délégué aux PME, Les PME au Québec - État de la situation, soulignait, fin 1986, ce problème ainsi que celui de l'impact de la réglementation sur ce type d'entreprise.

#### 4.5 Réformes des politiques et climat

Dans l'esprit d'une réduction du rôle interventionniste de l'État dans l'économie et d'une plus grande compétitivité internationale, s'inscrivent plusieurs projets de réforme de politiques majeures dans les domaines économiques et sociaux tant à Ottawa qu'à Québec.

Au plan fédéral, le livre blanc de la réforme fiscale de juin 1987 vise, dans une première étape, une plus grande équité du fardeau fiscal de même qu'une compétitivité accrue vis-à-vis surtout des États-Unis. La seconde étape sera consacrée à la réforme du régime de taxe de vente. L'accord constitutionnel du Lac Meech, signé par les premiers ministres en juin 1987, permettra au Québec d'adhérer à la Constitution mais aussi de mettre en pratique un fédéralisme plus coopératif. Le Québec a d'ailleurs été la première province à entériner cet accord à la fin juin 1987.

Entre-temps, les négociations se poursuivent avec les États-Unis en vue d'en arriver à une proposition d'entente globale de libre-échange au plus tard le 4 octobre 1987. Le gouvernement fédéral a déposé le 18 décembre 1986 sa nouvelle politique prônant la réforme du secteur financier canadien. Cette restructuration des marchés financiers, qui a commencé à s'appliquer le 30 juin 1987, vise à réduire la rigidité du système en favorisant

l'intégration des services financiers (banques, courtiers en valeurs, fiducies, compagnies d'assurance) tout en renforçant les mesures de surveillance en vue d'éviter les conflits d'intérêt. Le gouvernement fédéral a également présenté une politique de déréglementation du secteur des transports dans un document intitulé Aller sans entraves. On peut noter, d'autre part, la poursuite des privatisations de sociétés d'Etat fédérales dont celles de Téléglobe Canada, Canadair, les Arsenaux canadiens et Pêcheries Cartier. Dans le contexte de la mise sur pied de l'Agence des perspectives de l'Atlantique, du Bureau de diversification de l'ouest et du programme fédéral spécial pour le nord de l'Ontario, des décisions seront prises quant à l'approche fédérale en matière de développement régional au Québec. Dans le domaine social, on prévoit pour l'automne la présentation d'une politique nationale sur les garderies.

Le Québec, de son côté, s'est déjà engagé dans un processus d'assainissement des finances et doit s'ajuster à la réforme fiscale fédérale. Le gouvernement québécois poursuivra prochainement sa politique de décroisement du secteur financier, mise en branle ces dernières années. Le Québec vient par ailleurs de compléter une première phase de privatisation, une seconde étape pourrait s'ajouter plus tard. Dans le domaine social, une nouvelle politique familiale est en gestation pour permettre, entre autres, au Québec de relever le défi démographique posé par un faible taux de natalité et une population vieillissante. Une réforme de l'aide sociale est aussi en préparation. Le gouvernement devrait publier sous peu un document d'orientation sur la politique de sécurité du revenu intégrant l'aide sociale et tenant compte de la réforme fiscale fédérale.

Ces nouvelles politiques, présentées dans une phase de croissance des économies canadienne et québécoise, devraient contribuer à consolider le climat socio-économique actuellement favorable.

Le domaine des relations de travail s'est notamment grandement amélioré ces dernières années. Au printemps 1987, le gouvernement du Québec a ainsi réussi à signer sans trop de heurts des conventions collectives dans le secteur public et parapublic. Bien qu'elle juge toujours négatifs certains aspects des lois du travail, la communauté des affaires se réjouit du climat actuel au Québec. Cette nouvelle paix sociale relative se reflète notamment dans le rôle joué par le Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec. Ce fonds a non seulement permis d'injecter du capital dans des entreprises en difficulté, mais a aussi engendré des expériences intéressantes de gestion participative.



ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU 1

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	<u>1981-1985</u> (%)*	<u>1986</u> (%)
Produit intérieur brut		
. taux de croissance (\$ constants)	2,0	3,1
. Québec/Canada (\$ courants)	22,7	22,9
. Québec/Ontario (\$ courants)	61,6	58,8
Population (en milliers)	6 438**	6 540
. Québec/Canada	26,5**	25,8
. Québec/Ontario	74,7**	71,8
Productivité ***		
. Québec/Canada	90,8	90,6
. Québec/Ontario	92,8	90,5
Solde migratoire	-7 555	+4 420
Emploi (en milliers)	2 696	2 866
. taux de croissance	0,8	2,2
. Québec/Canada	24,6	24,6
. Québec/Ontario	64,3	62,9
Taux d'activité ****	61,2	62,4
. Québec/Canada	94,7	95,0
. Québec/Ontario	90,7	91,1
Taux de chômage	12,5	11,0
. Québec/Canada	119,0	114,6
. Québec/Ontario	142,0	157,1
Revenu gagné per capita		
. Québec/Canada	91,0	91,8
. Québec/Ontario	81,5	80,1
Revenu personnel per capita		
. Québec/Canada	94,5	93,5
. Québec/Ontario	87,1	84,7

\* Moyenne des valeurs annuelles sauf indication contraire.

\*\* Données pour 1981.

\*\*\* PIB en dollars de 1981 divisé par l'emploi.

\*\*\*\* Population active en % de la population civile de 15 ans ou plus.

Sources : Statistique Canada et Conference Board du Canada

TABLEAU 2

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI AU QUÉBEC,  
1976 ET 1986

	<u>1976*</u>	<u>%</u>	<u>1986*</u>	<u>%</u>
Total primaire 1)	119	4,8	127	4,4
Manufacturier	589	24,0	565	19,7
. Secteurs traditionnels 2)	232	9,5	198	6,9
. Secteurs modernes 3)	179	7,3	209	7,3
. Transformation des ressources 4)	177	7,2	152	5,3
Construction	145	5,9	141	4,9
Total secondaire	<u>734</u>	<u>30,0</u>	<u>706</u>	<u>24,6</u>
Activités tertiaires				
. Services à la consommation 5)	636	25,9	816	28,5
. Services à la production 6)	408	16,6	491	17,1
. Services gouvernementaux et autres	557	22,7	725	25,3
Total tertiaire	<u>1 601</u>	<u>65,2</u>	<u>2 032</u>	<u>70,9</u>
TOTAL **	<u>2 456</u>	<u>100,0</u>	<u>2 866</u>	<u>100,0</u>

\* Pour 1976, c'est la classification de 1970 qui fut utilisée et pour 1986, c'est celle de 1980.

\*\* L'addition des composantes n'arrivera pas tout à fait au total en raison des arrondissements.

1) Agriculture, forêt, chasse et pêche et mines.

2) Aliments et boissons, tabac, cuir, textile, bonneterie, vêtement et meuble.

3) Caoutchouc et plastique, imprimerie, machinerie, matériel de transport, produits électriques, produits chimiques et industries manufacturières diverses.

4) Bois, papier, métaux primaires, produits métalliques, produits minéraux non-métalliques et pétrole et charbon.

5) Commerce, divertissements et loisirs, services personnels, hébergement et restauration, services divers.

6) Transports, communications et autres services publics, finances, assurances, affaires immobilières et services aux entreprises.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

TABLEAU 3

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AU QUÉBEC  
1976 et 1986

	<u>1976 - %</u>	<u>1986 - %</u>
Agriculture	2,1	2,0
Forêts	0,5	0,5
Pêches et piégeage	0,0	0,0
Mines	2,1	0,9
Total primaire	<u>4,7</u>	<u>3,5</u>
Manufacturier	22,5	21,0
Construction	8,2	6,8
Total secondaire	<u>30,7</u>	<u>27,8</u>
Transports, communications et utilités publiques	9,7	11,0
Commerce	12,4	12,2
Finances, assurances et immeubles	12,8	15,2
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	23,4	24,0
Administration publique et défense	6,3	6,3
Total tertiaire	<u>64,6</u>	<u>68,7</u>
TOTAL	<u>100,0</u> =====	<u>100,0</u> =====

Source : Conference Board du Canada

TABLEAU 4.1

POPULATION, RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

	<u>Population</u> <u>1<sup>er</sup> juin 86</u>	<u>Part (%)</u>	<u>1981-1986</u> <u>(%)</u>
RÉGIONS RESSOURCES			
. Gaspésie/Bas St-Laurent*	231 638	3,5	- 1,0
. Saguenay/Lac St-Jean	299 864	4,6	- 0,3
. Abitibi/Témiscamingue	154 737	2,4	- 0,4
. Côte-Nord	103 527	1,6	-10,1
. Nouveau-Québec	14 247	0,2	- 7,4
TOTAL	<u>804 013</u>	<u>12,3</u>	<u>- 2,0</u>
RÉGIONS CENTRALES			
. Québec	1 047 397	16,0	1,5
. Mauricie/Bois-Francs	446 728	6,8	1,2
. Estrie	241 017	3,7	0,8
. Outaouais	287 221	4,4	4,9
TOTAL	<u>2 022 363</u>	<u>30,9</u>	<u>1,8</u>
RÉGION DE MONTRÉAL	3 713 900	56,8	2,3
PROVINCE DE QUÉBEC	6 540 276	100	1,6

\* Le territoire du Plan de l'Est est plus vaste que celui de la région administrative de la Gaspésie/Bas-Saint-Laurent. Le Plan de l'Est comprend en effet toute cette région, sauf les Îles-de-la-Madeleine, et déborde considérablement la Gaspésie/Bas Saint-Laurent au sud-ouest. La population du territoire du Plan de l'Est s'établissait en 1986 à 308 762 personnes.

Source : Statistique Canada (Recensement 1986) et Bureau de la Statistique du Québec, compilation spéciale.

TABLEAU 4.2

APERÇU DES RÉGIONS DU QUÉBEC

MARCHÉ DU TRAVAIL

	Taux de chômage		Taux d'activité		Emploi
	1985	1986	1985	1986	1986/1985
	%	%	%	%	%
RÉGIONS RESSOURCES					
. Gaspésie/Bas St-Laurent	17,1	19,3	55,1	54,5	-1,2
. Saguenay/Lac St-Jean	14,8	13,3	56,6	58,7	7,3
. Abitibi/Témiscamingue	14,1	11,8	57,4	60,3	9,4
. Côte-Nord/Nouveau-Québec	13,6	14,9	62,2	64,4	0,7
RÉGIONS CENTRALES					
. Québec	9,1	9,1	60,6	61,1	1,6
. Mauricie/Bois-Francs	13,6	12,4	58,5	60,6	6,6
. Estrie	10,8	9,5	62,1	61,3	1,2
. Outaouais	10,9	12,3	67,3	66,4	-1,7
RÉGION DE MONTRÉAL	11,7	10,5	63,9	63,8	1,9
PROVINCE DE QUÉBEC	11,8	11,0	62,2	62,4	2,2

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, et Bureau de la Statistique du Québec.

TABLEAU 4.3

APERÇU DES RÉGIONS DU QUÉBEC

STRUCTURE ÉCONOMIQUE

	<u>Personnes occupées 1986</u>		
	<u>Primaire</u> %	<u>Secondaire</u> %	<u>Tertiaire</u> %
RÉGIONS RESSOURCES			
. Gaspésie/Bas St-Laurent	12,2	18,4	69,4
. Saguenay/Lac St-Jean	10,5	20,8	68,7
. Abitibi/Témiscamingue	19,0	12,8	68,2
. Côte-Nord/Nouveau-Québec	16,9	17,3	65,8
RÉGIONS CENTRALES			
. Québec	5,2	18,8	76,0
. Mauricie/Bois-Francs	9,2	29,7	61,1
. Estrie	7,8	31,0	61,2
. Outaouais	4,0	18,8	77,2
RÉGION DE MONTRÉAL	1,9	26,7	71,4
PROVINCE DE QUÉBEC	4,4	24,6	71,0

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilations spéciales.

CEIC, Direction des services économiques - Région du Québec.

